



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

psoriasis

Question écrite n° 66920

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le problème d'exclusion que subissent les personnes atteintes de psoriasis. Cette maladie chronique de la peau mais non contagieuse touche actuellement 4 % des Français et peut être difficilement vécue par ceux-ci lorsque des zones comme le visage sont atteintes de rougeurs ou squames. L'association pour lutter contre le psoriasis reconnaît que des réactions de rejet se font souvent sentir dans l'entourage, dans les lieux d'accueil pour les enfants (école,...) ce qui ne facilite pas la guérison puisque les malades sont alors victimes de stress, déprime,... Aussi, il considère qu'une large campagne d'information faciliterait la tolérance du public et qu'une meilleure prise en compte de l'aspect psychologique de la maladie est nécessaire. Il lui demande quelles sont ses intentions dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66920

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5741